

CONCOURS DELABRE LUNETTES

Bulletin d'inscription 2020/2021

(à remplir en **lettres majuscules**, SVP)

Nom:.....

Prénom:.....

École:.....Classe :.....

Adresse (personnelle) :.....

Ville:.....

Code postal:.....

Téléphone:.....

Mail:.....

Je souhaite participer à la présentation des lunettes, avec façonnage devant le public, lors des
journées portes ouvertes de la MFR de Brioux sur Boutonne – Maison de l'alternance –
partenaire de l'opération, à la date suivante, selon mes possibilités :

Le 20 mars 2021, le matin
l'après-midi

Le 21 mars , uniquement l'après-midi

Cette participation est facultative.

**Les professeurs et les opticiens maîtres de stage et d'apprentissage sont
cordialement invités à participer à ces journées où la Profession est mise en avant.**

Fait le :.....

Signature pour acceptation du règlement :

À remplir et retourner à G.Beyer, MFR Brioux, 47 avenue de Poitiers, 79170 Brioux sur Boutonne,
ou par mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr, avant le 15 octobre 2020, date de clôture des inscriptions.

Renseignements : 06 83 39 36 04,

CONCOURS DELABRE LUNETTES

11ème édition

Règlement

Article 1 : Présentation du concours

Monsieur Delabre, opticien Meilleur Ouvrier de France, propose en partenariat avec la **MFR de Brioux sur Boutonne**, du 15 septembre 2020 au 19 mars 2021 :

UN CONCOURS

de réalisation artisanale d'une monture de lunettes à l'intention des **élèves des classes BTS et BAC Pro Optique-Lunetterie** des écoles d'optique de France.

Article 2 : Objectif

Les candidats doivent fabriquer **avec des outils de leur choix (manuels ou numérique)** une monture de lunettes complète, avec drageoirs, dont la face au moins sera réalisée exclusivement en acétate de cellulose. Celle-ci devra être obligatoirement polie.

Les montures équipées de branches non façonnées par les candidats ne pourront pas concourir.

Article 3 : Organisation Générale

Modalités d'inscription :

Bulletin d'inscription à demander aux contacts ci-dessous ou à télécharger sur :

www.mfr-brioux.com

La clôture des inscriptions est fixée au : 15 octobre 2020.

La date limite de présentation de la monture est fixée au 19 mars 2021.

Les montures reçues après cette date ne seront pas examinées par le jury.

La participation au concours est gratuite.

Les participants s'engagent à payer les frais postaux pour le retour de leur monture (forfait de 10€ par chèque à l'inscription) sinon celle-ci restera à leur disposition à la MFR de Brioux sur Boutonne.

Article 4 : Réserves

L'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler à tout moment sans préavis le concours.

Article 5 : Jury

Les candidats seront départagés :

- ☐ sur la précision du respect de la forme intérieure imposée et des cotes,
- ☐ sur la régularité et la précision des épaisseurs,
- ☐ sur la technicité (tenue des charnières, inclinaison, angle de face et chasse, ouverture des branches...)
- ☐ sur l'esthétisme de la monture, les décorations,
- ☐ sur l'originalité de la réalisation.

Les gagnants seront désignés le dimanche 21 mars 2021 lors des journées portes ouvertes de la **MFR de Brioux sur Boutonne**, Maison de l'alternance, en Deux-Sèvres, par **un jury composé de :**

M.Delabre, plusieurs opticiens, des formateurs de différentes écoles
et M.Beyer, opticien compagnon, administrateur à la MFR Brioux partenaire de l'opération.

Article 6 : Participation

Il est souhaité que des candidats participent le samedi 20 mars, ou le dimanche 21 mars 2021, selon leur disponibilité, à la présentation au public des lunettes réalisées par les différents participants, avec démonstration de façonnage, dans les locaux de la MFR, 47 avenue de Poitiers, à Brioux sur Boutonne.

Les professeurs et les opticiens maîtres de stage et d'apprentissage sont cordialement invités à participer à ces journées où la Profession est mise en avant.

Article 7 : Consignes

La forme intérieure des cercles de la monture doit respecter la forme et la taille du **gabarit fourni après réception de l'inscription**. Attention à bien respecter l'**axe** du gabarit !

Celui-ci devra s'adapter à l'intérieur des cercles, sans forcer et sans jeu ni jour (gabarits passants).

Les gabarits fournis par l'organisateur ne devront pas être retouchés.

La forme extérieure est libre, mais la copie d'un design déposé et protégé est interdite et éliminatoire.

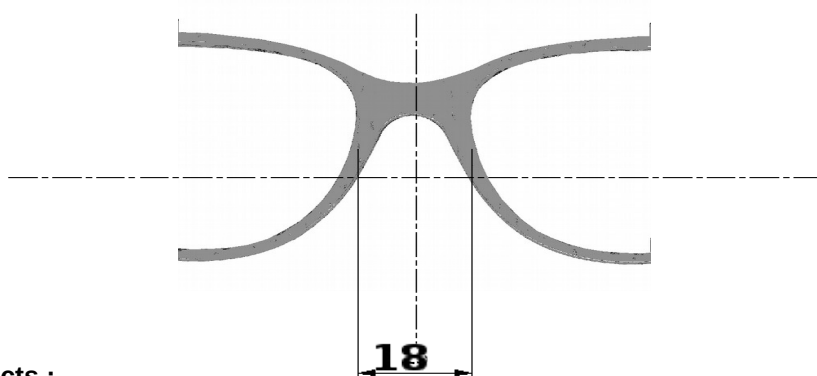
La face devra comporter des drageoirs. Les montures cerclées fil nylon ne sont pas acceptées.

La forme et la nature des branches sont libres. Celles-ci doivent pouvoir se replier.

Les charnières peuvent être rivetées ou incrustées.

Les incrustations de décors (strass, nacre, bois, etc...) sont encouragées et libres quant à leur nature. Seules contraintes de cotes (boxing) : **le gabarit, largeur 54 mm, et le nez, 18 mm.**

Les cotes seront mesurées au 1/10 de mm, une erreur de 10/10ème ou plus est éliminatoire.



Contacts :

Daniel DELABRE Tél : 05 49 67 68 84

Guy BEYER Tél : 06 83 39 36 04

MFR BRIOUX Tél : 05 49 07 36 40 47 avenue de Poitiers 79170 Brioux sur Boutonne

Mail : mfr.brioux@mfr.asso.fr